

Assemblée générale ordinaire 2023 – V0

Le 23 septembre 2023 à 14 h 30, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire à Epernay, sur convocation écrite faite par ordre du président en date du 21 août.

L'assemblée générale est présidée par monsieur Michel Banchet.

Participants

Michel Banchet, Frédéric Deraedt, Jean-François Devavry, Véronique Alès, Dominique Henry, Sylvain Leboeuf, Jean-Claude Cocca, Daniel Laval, Gabriel Renard, Jean-François Radet, , Jimmy Lorin.

L'appel des clubs a permis de constater que le quorum est atteint ; néanmoins absence constatée du club de Charleville et de Chalons.

L'assemblée générale peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du compte rendu de la dernière assemblée générale.
- Rapport d'activité.
- Rapport financier.
- Rapport du vérificateur aux comptes.
- Approbation du rapport d'activité et des comptes.
- Rapport sportif, palmarès et remise des diplômes.
- Budget
- Nouveau règlement sportif
- Calendrier sportif
- Questions diverses.

En préambule, le président Michel Banchet salue et remercie les participants de leur présence, il remercie également le travail accompli par les membres du comité tout au long de la saison.

Une minute de recueillement est demandée en pensée aux adhérents qui nous ont quitté cette saison.

Le club de Saint Brice Courcelles ne souhaite plus s'engager dans la fédération et dans le district pour la saison 2023/2024. Ils ne sont pas encore prêts et reverront leur position pour la saison prochaine

Pas de nouvelles du club de Charleville, . Depuis l'incendie qui date de 2 ans, ils n'ont tjrs pas retrouvé de local. Le club n'apparaît plus sur le site FFB.

Il reste un impayé de 8 euros de Charleville pour le district.

Suite AG de septembre 2022

Approbation du compte rendu de la dernière assemblée générale du 9 septembre 2022

Le compte rendu de l'AG 2022, disponible sur le site du district est approuvé à l'unanimité.

Retour sur les actions demandées à la dernière AG :

- Pb. de réception des emails de Fred , aucun problème à noter cette saison.
- Enregistrement des dates d'AG sur le site FFB , merci aux clubs de faire le nécessaire.
- Formation arbitre : Jacques Probst a réalisé une session de mise à niveau aux clubs intéressés. Des sessions ont eu lieu à Reims, Grauves – Sézanne et à Épernay. Ay doit prendre contact avec Jacques s'ils souhaitent suivre une session.

- Modification du règlement Sportif du district suite à abandon en cours de match, le règlement a été complété :

Abandon

En cas d'abandon non justifié en cours de compétition, les mesures suivantes seront prises :

- *pas d'enregistrement FFB des matchs disputés par le joueur concerné lors de la compétition en cours.*
- *Exclusion pour le reste de la saison, de toutes les compétitions district.*

- Compte bancaire : l'adresse du club a bien été modifiée, mais les documents ne sont plus envoyés, il faut les télécharger sur le site de la banque.
Véronique demande que tous les paiements des clubs au district soient faits par virement et non par chèque. Ay fournit son RIB en live.

Les rapports

Rapport d'activité du président

Le comité directeur s'est réuni une seule fois, le 15/4/2023 pour clore la saison départementale.

Le compte-rendu sert de support au rapport du président :

- Etat d'avancement des compétitions individuelles et vétérans GEST
- Répartition des récompenses financières pour l'ensemble des compétitions adultes et jeunes.
- Position du district sur la sollicitation du TVR à une participation financière pour la finale de France.
- Retour positif sur la formation arbitrage dispensée par Jacques
- Information sur la position de la ligue sur les nouveaux statuts de la fédération.
- Intégration du club de Saint Brice à la fédération et au district. Malheureusement, Saint Brice ne souhaite plus s'engager...
- Point sur les difficultés des clubs de Charleville et Ay.

Challenge de L'EST :

Le challenge 3 bandes a eu lieu à Lingolsheim avec la participation de 3 joueurs de la Marne (Jimmy Lorin - Rémi Collard - Sébastien Fourmet) + 3 joueurs de l'Aube.

La ligue (déplacement et péage : 54, repas 10x3) , le district (hôtel =50x3) et le club de Grauves (25x3) ont pris en charge le défraiement.

La troisième victoire, nécessaire pour garder le trophée, n'a pas pu être concrétisée.

Rapport financier

=> Le district doit 2€ à AY- Le RIB lui est fourni en séance. La somme sera intégrée à l'appel de cotisation de la saison qui commence.

Il restait 20€ à fournir de nouveau à Thierry Fourmet, pour sa finale CN3 gagnée et non récompensée à Chalons le 4/2/2023. Un chèque est délivré en séance au TVR à son égard.

- Le résultat de l'exercice est donc **déficitaire** pour la 2^{ème} année consécutive, et pour un montant de 344€.

La trésorerie s'élève à **2904.87 euros** sur le compte bancaire.

- Les dépenses de l'année concernent la participation aux finales, les lots pour les finalistes vétérans (10€ par personne), la participation aux frais du challenge de l'Est (150€), l'hébergement du site, la cotisation obligatoire pour le CDOS, et un soutien au TVR pour l'organisation du CF de libre N3 (100€), en mai,

La participation est symbolique, compte tenu de l'excellente gestion du TVR, et des comptes déficitaires du district.

- Le district remplace la fourniture de trophées, par une déduction de 20€ sur les cotisations des clubs par finale organisée. Nous rajoutons la finale des enfants (4 billes – 4 billes en mains et 3 billes) à hauteur de 10€ par finale.

=> Comme le TVR n'a pas récompensé les jeunes, les 30€ fournis seront réattribués lors du prochain appel à cotisation (10€ pour Epernay et 10€ pour Grauves)

Rapport écrit en date du 22 septembre 2023 de Pierre Pinon, vérificateur aux comptes

Le vérificateur aux comptes certifie sa confiance sur la tenue des écritures comptables pour l'exercice 2022-2023, mais remarque que l'aspect déficitaire ne peut être durable.

Approbation du rapport d'activité et du rapport financier

Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

Nomination du vérificateur aux comptes

=> Il nous faut chercher un volontaire avant la prochaine AG, Pierre souhaitant stopper ses activités en lien avec le billard.

Liste des joueurs pour appel cotisations

La liste des joueurs engagés dans chaque type de compétition est à transmettre à Véronique par les responsables.

Compétitions district : Fred

Vétérans et GEST : Jean-Claude

Quilles : Jimmy

Rapport sportif

Jean-Claude Cocca prend la responsabilité des compétitions vétérans GEST pour le district et devient responsable sportif pour le club de Sézanne.

Fred rappelle que les inscriptions en finales de ligues doivent lui être transmises et non pas envoyées directement au responsable de ligue.

Quelques montées, notamment une brillante saison pour Thierry Fourmet, mais malheureusement beaucoup de descentes ! Par exemple, il ne reste plus qu'un joueur en LR1

- Remise des **diplômes** aux champions de district ;

Libre N3	FOURMET Thierry TVR	3 bandes N3	COLLARD Rémi BCG
Libre R1	MALINOWSKI David TVR	3 bandes R1	MARQUANT Jerome TVR
Libre R2	GASKA Jean-Raymond EBC	3 bandes R2	FLON Eric BCS
Libre R3	ZAWORSKI Francis BCG	Cadre N3	FOURMET Thierry TVR
Libre R4	DUFLOT Alain TVR	Cadre R1	ROBINET Max EBC
Bande N3	FOURMET Thierry TVR		
Bande R1	STUTZ Jacques BCS		
Bande R2	COUILLET Jean Claude		

5 quilles N1	BLERON Luc ACB	4 Billes BEM	BROCHART Tibo BCG
5 quilles R1	RENARD Gabriel BCA	4 billes Classique	MORET Raphael TVR
9 quilles	LORIN Jimmy BCG	3 Billes Jeunes	OSSELIN Alexis EBC

- **Palmarès du district en compétitions par équipe** (4 clubs engagés) :

Le succès de la formule à Reims et Sézanne ramène une dizaine de joueurs hors championnats.

	Finale district	Finale ligue
3B D1	1 seule eq - pas de finale	Colmar
3B D2	Reims (FOURMET DEVAVRY)	Selestat
3B D3	Reims (TÉTART-EVELOY)	Metz
Libre vétérans	Reims (KNIBBE-ROLLET-PROVINS)	Haguondance

3B vétéran	Reims (DEVAVRY-LEFEVRE-CHUROUX)	Haguondance
------------	---------------------------------	-------------

- Les 5 quilles et les 9 quilles

Les 13 joueurs engagés sont convoqués le même jour, ce qui permet de palier d'éventuels forfaits. Les 2 finales de District, aux 5 et 9 quilles seront jouées à Châlons. Epernay ne réalisera pas la finale Marne 9 quilles dans son club. Ceci a été décidé en accord avec les 2 clubs car on privilégie les 2 billards 3,10m présents à Châlons.

Il n'y aura pas de finale district R1, faute de combattants.

Sylvain a quant à lui disputé le championnat de France, via sa sélection en tournois nationaux.

Pour les quilles, il y a 2 circuits parallèles pour la sélection en CF : via tournois nationaux, ou via championnats district/ligue.

=> Il est décidé que la sélection via l'un n'interdit pas de compétition via l'autre, jusqu'à la finale de district. Ce qui sera inscrit au règlement sportif du district

Ce qui n'est pas la décision de la ligue. Cela signifie que si un joueur était sélectionné via les tournois, et gagnait aussi le district, ce serait le second finaliste qui continuerait en ligue.

Gestion des compétitions sur le site FFB :

Pour l'enregistrement des résultats 3 bandes GEST, ne pas cocher la case « handicap » (sinon ça ne compte pas pour le classement)

Chauffage des billards :

L'obligation de chauffer les billards est supprimée du code national.

Les clubs du district ne pensent pas arrêter le chauffage mais d'être vigilants sur la consommation électrique tout en maintenant des conditions de jeux acceptables. Un bilan sera fait en fin de saison pour définir si un encadrement des pratiques est nécessaire.

Budget pour la prochaine saison

Le solde district est négatif pour la seconde année consécutive : diminution des joueurs (-40 en 4 ans), augmentation des sollicitations (challenge Gest, finales enfants, organisation d'évènements nationaux, ...) et année 2020 de recette blanche avec le COVID.

En conséquence, et pour prendre en compte la remarque du commissaire au compte, il est voté que :

- La cotisation **augmente de 2€** (seuil bas du nombre de joueurs : $90 \times 2 = 180$)
- Les gagnants des tournois GEST ne recevront plus de récompenses financières. (100).

Nous examinerons la tendance l'an prochain

Le budget présenté est adopté à l'unanimité.

Gestion du site internet du district

Pierre Pinon souhaite arrêter, Fred propose de se mettre en relation avec lui pour reprendre la gestion du site. Pour la saison 2023/2024, continuer à envoyer les éléments à Pierre et Fred.

A.G. Grand Est

L'AG s'est déroulée le 2 septembre à Nancy : hormis Sézanne et Chalons les clubs du district étaient présents.

Une amende de 150 euros est applicable pour les clubs non représentés.

La ligue augmente sa part de cotisation de 2 euros à partir de cette année.

Le district se pose des questions sur les finances de la ligue ; pour la saison passée elles apparaissent en déficit élevé et le budget prévisionnel est déjà annoncé en négatif.

La réduction sur le poste formation, qui est un investissement sur l'avenir, n'est pas comprise et demande des explications.

Les interventions de Fabrice Hallet au niveau du CFA ont été appréciées.

Quel impact sur les finances si l'Alsace fait sécession lors du renouvellement du prochain mandat.

Saison 2023/2024

- Le **calendrier prévisionnel est publié**. Les tours éliminatoires sont fonction du nombre d'inscriptions. Le calendrier sera consolidé à l'issue.

Les inscriptions des joueurs des clubs étaient à fournir pour le jour de l'AG.

- La distribution des finales est effectuée

Les clubs concernés par la déduction de 20€ sont donc : Epernay (4x20+3x10), Sézanne (3x20), TVR (3x20), Chalons (1x20), Grauves (2x20) et Ay (1x20)

Les ajustements nécessaires (échanges éventuels ...) seront effectués en fin d'année.

Il est rappelé que seules les finales jouées donnent lieu à 20€, pas les qualifiés d'office faute d'adversaire (ainsi, 5QR1= 1 seul joueur, LR1= 1 seul joueur, etc...)

Aucun participant ne souhaitant plus prendre la parole, l'assemblée générale est close à 16h45

Le district invite les personnes présentes autour d'un rafraîchissement et d'amuses gueules.

Le secrétaire

Dominique Henry

Le Président

Michel Banchet